

Les conditions de travail des assistantes et assistants monteurs aujourd'hui

Témoignages

Parution : novembre 2021

Sommaire

Paroles d'assistantes et d'assistants monteurs	3
Paroles de cheffes monteuses et chefs monteurs	10

Les témoignages présentés dans ce document ont été recueillis fin 2020 par Les Monteurs associés.

Ils complètent l'*Enquête sur les conditions de travail des assistants monteurs dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel (fiction & documentaire)* parue en 2019, et ont contribué à l'élaboration du *Guide de bonnes pratiques pour l'emploi des assistantes et assistants monteurs*, rédigé conjointement par l'Association des directeurs de postproduction, l'Association des directrices et directeurs de production et Les Monteurs associés.

Paroles d'assistantes et d'assistants monteurs

Temps de travail restreint, absence de contrat et de planning

« Récemment, j'ai été contacté pour être assistant, et on m'a dit : *"C'est pour un assistanat classique..."* Là-dessus je me suis dit : Ah, c'est bien, je vais être présent tout le long. Mais la suite de la phrase était : *"... donc, au début pour synchroniser et ranger, et à la fin pour faire les exports."* La notion de classique a donc changé en moins bien. »

« Entre octobre 2017 et février 2018, j'ai été assistante sur un long métrage de fiction, très bien financé. Mais de fait, je travaillais un peu à la demande. On m'appelait pour me dire : *"La semaine prochaine tu viens mardi et jeudi et la semaine d'après, on ne sait pas."* Je n'ai jamais eu mon planning à l'avance. Donc impossible de s'organiser dans sa vie personnelle quand on ne sait pas quel jour on va travailler.

Ça a duré pendant 5 mois. Il y a eu 7 contrats différents et 20 jours de travail payés. »

« Sur un long métrage annexe III. Il n'y avait rien de prévu en termes de locaux pour la synchro. La table de mon salon s'est donc transformée en bureau de montage. Un stagiaire régie m'a apporté un iMac chez moi. J'ai dû commander le matériel son (mixette + enceintes et câblages) qui iraient dans la future salle de montage (un bureau mal insonorisé loué pour une courte durée) et cela m'a été livré à domicile.

Sur ce film, il était question que je fasse la synchro et le co-montage du film, mais on ne me confirmerait que je resterais sur le projet qu'une fois le travail à deux commencé. Je devais être disponible sur une période d'environ 5 mois mais le nombre de semaines de salaires prévu était en gros de 5 ou 6 semaines en tant qu'assistante, 5 semaines en tant que monteuse. J'ai annoncé que je ne pourrais pas envisager de travailler à plein temps si je n'étais pas payée à plein temps. Les 5 semaines au tarif monteur se sont transformées en 7 semaines au tarif assistant (pour déclarer davantage d'heures) et j'ai négocié d'avoir un jour de libre par semaine. Sur ce projet, j'ai été payée le nombre de jours travaillés, mais qui ne représente donc pas toute la période sur laquelle j'ai été mobilisée. »

« Je suis assistant depuis bientôt 10 ans. J'ai travaillé sur une vingtaine de longs métrages de fiction cinéma, de documentaire ou des séries. Il m'est rarement arrivé que l'on m'appelle plus de deux semaines avant le début de mon travail, même sur des longs ou des séries. Je n'ai signé qu'une seule fois un contrat à l'avance ou dans les deux jours de mon embauche. Je n'ai été présent de manière quasi permanente que sur deux projets. »

Des pratiques salariales illégales

« J'ai travaillé comme assistante monteuse pour un web-magazine connu, comme "permittente". C'est-à-dire que je travaillais 5 jours sur 7 (à temps plein, donc) pour préparer les montages, mais je n'étais finalement déclarée que 14 jours par mois par la société de production, les indemnités Pôle emploi "prenant en charge" le reste de mon salaire... Mais comme, en rapport de mes jours travaillés, des jours de franchise s'appliquent sur le versement des indemnités Pôle emploi, je n'avais aucune "compensation" pour certains jours de travail. Mais c'était mon premier travail et c'était la condition pour être embauchée. »

« Je suis intervenue en tant qu'assistante monteuse sur un long métrage de fiction cinéma en annexe I. Je suis arrivée en début de montage, pour compléter une synchro qui avait été commencée en Belgique. J'étais très heureuse d'être sur ce projet mais on m'a dit que je suivrai le projet de manière parcellaire. À la fin du mois et après deux jours de travail, on m'a dit que je ne serais payée qu'un jour sur deux, en le justifiant par des problèmes de budget, et que c'était le cas pour

d'autres (sans avoir plus de précisions). J'avais peu de contact avec le monteur et je n'ai pas pu vérifier si c'était vraiment le cas. Je n'ai pas osé demander plus d'explications, car c'était mon deuxième projet de long : je n'avais pas envie de "tout gâcher", je prenais ça comme une chance et j'avais peur qu'on ne me ré-accepte plus après ça. J'ai continué à travailler sur ce projet, puisque je n'avais pas d'autres travaux à temps plein. J'ai travaillé quelques jours au mois de juillet, et quelques jours au mois d'octobre 2019. Pour des exports principalement. J'y allais avec moins d'entrain et de motivation, car je n'acceptais plus vraiment de ne pas être payée comme il fallait, mais je n'osais toujours rien dire, car je n'avais rien dit la première fois. »

« Sur un long métrage de fiction en annexe III, quelques jours avant le début de mon travail, la production m'a demandé si j'acceptais d'être payé comme second assistant monteur, alors que j'étais embauché pour un poste de premier assistant monteur. Le film était en coproduction et tourné à l'étranger, avec des séquences à plusieurs caméras. La production française n'avait pas l'habitude de ce type de projet, il n'y avait pas de chargé de postproduction sur le film et les assistants de production étaient en vacances sur une partie de mon intervention. Par principe, j'ai refusé cette condition salariale et l'imminence de mon embauche a eu raison de la proposition malveillante du producteur qui a cédé. »

« En fin de journée, au mixage d'un film qui a lieu outre-Manche (co-production européenne), on se rend compte qu'une syllabe d'un mot ne convient pas. On me demande donc de trouver dans les rushes de différentes séquences, « la syllabe » bien particulière avant le lendemain, qui s'avère être le dernier jour de mixage. Travaillant le jour suivant, je décline ne pouvant effectuer cette tâche : le directeur de postprod raccroche alors. Le réalisateur me rappelle. Il faut selon lui que je le fasse impérativement le soir même, le film ne peut pas sortir de la salle sans ce début de mot. Cela implique 2 à 3 heures de travail dans la nuit pour faire plusieurs propositions. On m'a remercié, mais pas payé. »

« Je travaillais sur une production TV française à petit budget. On me dit (je cite) : *"Pour le salaire, je suis obligé de te mettre sur la grille d'assistant monteur adjoint."* Je réponds : *"Il n'y a pas d'assistant monteur, je ne peux donc pas être l'adjoint de personne."* Réponse : *"On trouvera une solution pour ça."* Oui, je l'aide à camoufler le crime dans l'espoir qu'il retrouve la raison, ou simplement le chemin de la légalité... »

« Je travaillais sur un film de coproduction internationale. À la veille de l'envoi pour la sélection à Cannes, je me retrouve à attendre le vendredi soir un montage à exporter pour l'équipe son. Le montage se prolonge et, les exports devant durer 3 ou 4 heures, je vois venir le moment où je vais rater le dernier métro. Tout gaiement, la réalisatrice sort et me souhaite une bonne soirée, en me re-précisant qu'il est extrêmement important que tout soit sur les serveurs le lendemain matin.

Après avoir prévenu femme et enfant, alors que ma journée avait déjà été longue, je peux commencer les exports. Heureusement, ce soir-là, l'informatique n'a pas cédé à la tentation du bug de dernière minute, et j'ai pu sortir le cœur léger avec le sentiment du devoir (bien) accompli. Dans la rue, m'attend l'attente du bus Noctilien qui ne viendra pas. Nous sommes en début de mois, je ne suis pas encore payé, tous sont en retard sur les virements et la paie de Pôle emploi a servi pour la personne qui garde ma fille, je n'ai en conséquence pas de quoi payer un taxi ou cela m'imposerait de dépasser mon découvert (la réalisatrice m'avait rassuré : *"Garde le ticket, tu te le feras rembourser."* ; j'avais acquiescé en me demandant si je pouvais fournir aussi un justificatif de dépassement de découvert !?). Finalement j'ai fait 1 h 30 de marche à 2 heures du matin.

Le lundi, j'informe le directeur de postproduction du temps en plus et du périple (pour adapter la technique du "tu me dois", mais avec un peu d'humour). Il me plaint un peu, finit par sourire et me dire de ne pas m'inquiéter, il garde cette demi-journée en tête : lorsqu'il aura un ou deux exports à me faire faire, il m'assure que j'aurai droit à une journée complète payée. Illégal oui, mais puis-je vraiment le lui dire ?

Finalement, après des exports en plus, j'ai cette fameuse journée pour l'ensemble. Quand est venue l'heure fatidique des comptes, on m'annonce : *"En tout, ça te fait 5 jours ce mois-ci. Je te dé-*

clare quelle semaine ?” Je ne connaissais pas à l’époque la différence entre cachets isolés et groupés. La différence, environ 70 € sur une semaine... »

« Sur un film hors annexe (moins d'1 million de budget), la synchro se passait à la production dans une minuscule pièce aveugle (en plein été et pleine canicule). Le salaire annoncé était de quatre semaines à 600 € “tout compris” (synchro + exports). J'ai demandé “*Et si ça dépasse ?*” On m'a répondu “*Ça ne peut pas dépasser.*” Le film étant tourné à l'étranger et en pellicule, les rushes arrivaient via un laboratoire tous les 3-4 jours. Je devais me tenir prête à venir travailler, sans avoir trop de visibilité sur le planning. J'ai été payée trois semaines (j'ai dû travailler trois jours de plus), une quatrième étant payée au moment des exports. Je n'ai plus été libre au moment des exports et quand j'ai demandé si je pouvais être payée les deux ou trois jours de plus travaillés, cela m'a été refusé. »

« Sur un long métrage, je suis arrivé en fin de montage pour remplacer plusieurs assistants. J'ai finalement travaillé plusieurs semaines en continu et ai fait énormément d'heures supplémentaires. La postproduction m'avait dit qu'elles ne seraient pas payées mais que j'aurais une prolongation de mon contrat d'autant de jours supplémentaires correspondants. À la fin de ces semaines, épuisé, j'avais fait plus de 100 heures supplémentaires (soit plus de 3 semaines de travail en continu). Il a été décidé de me donner une prime plutôt que d'allonger le contrat. J'ai appris plus tard que j'avais été le seul à demander tout ça. Ni les assistants qui m'ont précédé, ni le chef monteur, n'ont eu droit à quoi que ce soit concernant les heures supplémentaires et ils en ont fait énormément.

Aucun autre projet depuis que je travaille ne m'a payé les heures supplémentaires. »

« Une production m'appelle pour faire des synchros pendant une nuit. Je négocie pour obtenir un salaire au dessus du minimum (200 € brut). Je fais la nuit, exténué. Je me rends compte plus tard qu'il n'y avait pas forcément d'urgence pour finir les synchros. La prod était simplement mal organisée. Ils avaient commencé le montage alors que les synchros et l'organisation du projet n'étaient pas terminés.

Je continue de bosser avec eux pour faire quelques exports. J'accepte que mes journées de travail soient coupées en deux demi-journées pour des questions de disponibilités de salle. J'accepte, car j'avais besoin d'heures et j'espérais bosser plus. »

« Sur la petite dizaine de longs métrages que j'ai fait, je n'ai été payé que deux fois au tarif. Sur presque tous ces films, je suis intervenu pour la synchro et les sorties (en général 5 semaines de travail en tout). Bien souvent, j'étais sollicité très peu de temps en amont, parfois la veille pour le lendemain. J'étais parfois contraint de pratiquer la demi-journée et quelquefois on me déclarait en additionnant les heures que j'avais faites, ce qui revenait plus ou moins à une tarification à l'heure.

Mail de la production (récapitulatif des heures) :

“une demi journée en réserve de novembre

Une journée export dcp festival : 14 janvier

export demi journée : 20 janvier

une demi journée export chaîne : 27 janvier

Une journée export sons Version DEF : 01/02 février

demi journée export projo : mardi 05

soit 4 jours. Déclaration : 12, 21, 22, 23 février ?”

Quand faire valoir ses droits porte préjudice

« Dans une société qui s'occupe de la postproduction d'une émission de télévision, il a été fréquent que je travaille le soir et la nuit jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, sans jamais être payée au tarif de nuit. Je n'ai pas osé revendiquer quoi que ce soit, ayant peur de perdre ma place, m'estimant trop jeune sur le marché du travail pour réclamer une considération de mon travail. Petit à petit j'ai gagné en expérience et en confiance. Un jour, ayant travaillé 14 heures pour préparer le

montage d'une de ces émissions dans cette même société de production, afin que le montage puisse commencer dès le lendemain matin, j'ai demandé à être déclaré 9 heures plutôt que 7 habituellement. Ils ont accepté mais depuis (plus de 6 mois), je n'ai pas été rappelée pour travailler avec eux. »

« Pour un documentaire avec près de 700 heures de rushes à numériser et synchroniser, (avec des TC aléatoires voire inexistantes, et un rangement des rushes plus que bancal), j'ai utilisé mon propre ordinateur (et disque dur) pour avancer la numérisation pendant que je faisais la synchro sur l'ordinateur de la production.

Comme souvent, c'était à la débrouille, ce qui me convient tout à fait mais j'aurais apprécié que la production reconnaisse cette autonomie et cette capacité d'initiative ! Au final, j'ai dépassé le délai octroyé (15 jours) pour mon travail de synchro, de 5 jours très exactement. Jamais payés. J'ai quand même tout fini même sachant cela, car je n'aime pas laisser un travail inachevé.

On ne m'a pas rappelé pour les sorties. »

« Sur un très gros projet documentaire, il fallait faire des relevés de texte d'interviews (en différentes langues), les transcrire et les traduire puis poser les sous-titres de traduction. Il a fallu également créer et remplir des tableaux d'archives puis tout conformer en travaillant avec les différentes sources d'archives (INA, BBC...) et les formats divers qui impliquent des ratios, des vitesses d'image et de son à uniformiser. Un vrai puzzle !

Les journées étaient de 10 heures minimum. Nous étions très en retard sur les délais, mixage et étalonnage ayant commencé avant la fin de la conformation des archives. J'ai demandé à la production de me payer les heures supplémentaires que je lui indiquais chaque jour. Ce qu'elle a fait sous forme de jours payés en plus. Par contre, lorsque je les ai rappelés pour un nouveau travail, la chargée de production m'a fait comprendre que je coûtai trop cher. »

Quand le métier part à vau-l'eau...

« Sur un long métrage en Annexe I, la production m'annonce que je ferai la synchronisation des rushes et préparerai le projet pendant le tournage du film. Lors d'une réunion au laboratoire de la société de postproduction, la directrice de production annonce avoir validé le devis du laboratoire pour que les assistants techniques se chargent de la synchronisation des rushes. Ce sera en fait une stagiaire. À part moi, bien sûr, la production ne réagit absolument pas. Je dois alors expliquer mon travail et l'organisation du projet à la stagiaire. Cette situation fut très humiliante. Lorsque j'interviens deux jours avant le début du montage, pour faire les derniers préparatifs, je découvre que l'organisation du projet et le travail de dérushage ne sont pas terminés. Je dois alors tout finaliser en seulement deux jours. Par la suite, le monteur m'a demandé de revenir, car des synchronisations sont mal faites. La première fois que j'ai eu une appréhension des rushes et du film ce fut lors de la projection de la première version du montage, deux mois après le début du montage. »

« J'ai été assistant monteur sur plusieurs long métrages. Être embauché pour faire la synchro et les sorties à la fin du film n'a quasiment aucun sens. L'assistant n'est pas du tout impliqué sur le film et il est obligé de chercher du travail pendant la période de montage ce qui peut comporter son indisponibilité pour les sorties. Aujourd'hui de plus en plus de sociétés de postproduction offrent des services de synchro et de sorties, fait par des jeunes gens en CDD (voire des stagiaires) qui se retrouvent à synchroniser plusieurs films en même temps sans aucun suivi du travail de montage et dans une ambiance de travail à la chaîne. »

« Avant de pouvoir passer assistant monteur, j'ai travaillé plusieurs mois en tant que stagiaire à la synchronisation de rushes pour une société de postproduction. Nous étions plusieurs à faire cela, dans un nodal, les uns à côté des autres, en travaillant au casque à côté des machines. Cela m'occupait au moins une demi-journée par jour à raison de parfois 3 ou 4 films différents en même temps. Je voyais passer les rushes sans les regarder ni même vraiment les écouter. Nous avions pour consigne de ne pas traiter les synchros difficiles comme les accélérés et les ralentis. Dans le

meilleur des cas, les assistants monteurs des films récupéraient mon travail et le vérifiaient. Mais je crois que ce n'a pas toujours été le cas. Au vu de ma rémunération (indemnité de stage), je n'ai vraiment pu commencer à gagner ma vie qu'en passant assistant — et en quittant cette société, aujourd'hui défunte. Et surtout je peux enfin m'investir dans les projets. »

« Sur un long métrage Annexe I, la production a accepté un nombre de semaines de montage correct (après négociation avec le monteur), mais a refusé que l'assistant fasse la synchro (faite à moindre coût par le labo) et d'être présent tout au long du montage : donc 6 semaines d'assistantat prévues en tout. Je ne parle pas de l'absence de contrat et du salaire de l'assistant, qui n'est jamais au-dessus du tarif syndical, contrairement à celui des monteurs.

Donc une fois le tournage (et la synchro du labo) terminé, j'ai dû refaire en partie la synchro qui n'était pas bien faite, puis remplacer dans le projet et dans le montage, qui était déjà très avancé. J'ai mis une semaine pour faire ce travail de "ménage" (re-synchroniser, remplacer, vérifier, consolider les métadonnées, etc.) Le rôle de l'assistant a consisté à être "l'agent d'entretien" des labos : passer derrière eux pour faire le ménage dans leur travail vite fait, mal fait.

Par la suite, ces problèmes de synchro ont eu une incidence sur la confo son qui fut plus longue et compliquée à reprendre et à vérifier que lorsqu'un assistant synchronise (dixit le labo qui a fait la confo son, et c'est apparemment toujours le cas).

Ensuite, quelques demi-journées au compte goutte (exports, maquettes de VFX, génériques, listes, etc.), une aide à distance pour le monteur et la production... bien pratique, car [j'étais] très disponible. Enfin, une petite semaine pour toutes les sorties finales... et encore quelques journées disséminées pour le relevé des dialogues, l'intégration et la vérification des VFX, et de la conformation image...

En définitive, j'ai bien travaillé 6 semaines... mais étalées sur 7 mois, ce qui est extrêmement difficile à gérer professionnellement et personnellement, car jamais prévu en amont. De plus, comment s'investir et donner son point de vue sur un projet dans lequel on ne peut pas s'impliquer, le monteur ne pouvant alors plus réellement se confier, partager ses doutes ou ses inquiétudes ?

Malheureusement les assistants peuvent difficilement refuser un projet, malgré le manque d'intérêt croissant du poste et l'absence d'une organisation un minimum respectueuse de notre personne en tant que membre d'une équipe et être humain, tout simplement.

Dans ces conditions, combien de films faut-il accepter en simultané pour pouvoir en vivre ? 3 ou 4 films en même temps ? Ce qui est impossible à organiser, même si les opportunités se présentent !

Autre point dommageable dans cette nouvelle pratique : quid de la transmission des métiers de monteur et d'assistant ? Être monteur sans avoir été assistant ne donne pas l'occasion d'apprendre le lien entre les différents métiers de la postproduction, d'anticiper et résoudre un certain nombre de problèmes... »

De fausses économies

« Sur ce projet, une data-manager gérait la synchro, la vérification des rushes et la mise en ligne. De mon côté, je préparais le projet pour les monteurs. Comme la synchro était faite, je n'étais pas prévue tous les jours et je voyais les rushes avec parfois plus d'une semaine de décalage sur le tournage. J'ai fini par me rendre compte qu'il y avait beaucoup de reflets dans les lunettes d'un personnage que la data-manager n'avait jamais signalés. [...] Mais avec le décalage dû à ma présence en pointillés, j'ai prévenu le plateau très tard. Et nous nous sommes retrouvés avec des plans VFX d'effacement pour plusieurs centaines d'euros... »

« Dans le cadre d'un long métrage documentaire, j'ai travaillé pendant 12 jours (pour synchroniser les rushes, préparer le projet de montage, faire les bout-à-bout, des exports-son, puis les sorties du film pour les effets).

D'une part, il m'a clairement manqué un jour pour faire les exports vers le mixage final. J'ai donc dû assister la monteuse par téléphone pour qu'elle s'en occupe, ce qui lui a pris du temps, l'a fait stresser — car ce n'est pas son métier — et m'a pris du temps sans que je sois payée. Et surtout, la production m'a recontactée au moment de la création du DCP car le matériel reçu n'était pas homogène : la société de mixage et celle des effets spéciaux se renvoient la balle pour savoir qui doit renvoyer quoi, et l'on me demande aujourd'hui d'arbitrer et de me rappeler de ce qu'il s'est passé il y a des mois. »

« ... Quand la synchro a été mal faite, je dois soit carrément refaire tout le travail, soit le corriger en découvrant parfois des choses étranges au beau milieu du montage (comme : Oh ! surprise... une journée de tournage a été oubliée ?!). Ce qui signifie perte sur le temps de montage (dûment signalée à la production dans ces cas-là évidemment), et montage démarré dans l'insécurité de découvrir des problèmes. Là, je vous parle de mon expérience, mais c'est très répandu en docu (au vu de mes échanges avec des collègues monteuses, réalisateurs...). »

« Un jour, une production me demande de faire un PAD à partir d'un fichier d'étalonnage et de mixage pour un documentaire télé, sur lequel je n'avais jamais travaillé. Je me rends compte que le fichier d'étalonnage est en progressif alors qu'il aurait dû être en entrelacé, que certaines archives sont mal formatées, et qu'il y a même des désynchrones. Je le signale rapidement à l'assistante de production mais elle n'en prend pas vraiment compte, et me dit qu'on verra plus tard (?). Je n'ai pas le temps de vérifier tout le film, car évidemment ils veulent que tout soit terminé dans la journée. De plus, je dois intégrer tous les éléments du graphiste (génériques, synthés, etc.), et conformer puis étalonner rapidement certaines archives qu'ils viennent de recevoir. Heureusement, je connaissais les différents formats de PAD que m'avaient demandé les diffuseurs, puisque je les avais contactés au préalable.

Quelques jours plus tard, je reçois un mail du producteur, avec en pièce jointe le refus du PAD et une longue liste de problèmes de formats, de cadres, de désynchrones, etc. Je les appelle, pour leur expliquer qu'on m'avait employé pour faire un PAD, que certaines erreurs avaient été signalées et venaient de la conformation des archives et de l'absence de vérification, et que je ne pouvais pas tout rattraper en une journée, surtout à partir d'un master étalonné. À la fin de mon plaidoyer, l'assistante de prod ne savait même pas quoi répondre, elle m'a salué et a raccroché. Au final, ils ont du payer un labo pour rectifier le film. »

Quand ça se passe normalement

« J'ai eu la chance de pouvoir être assistant tout au long du film sur plusieurs projets. Plusieurs assistants de production m'ont dit que mon travail les avait dispensés de la nécessité d'un directeur de postproduction (*sic*) et allégé sensiblement le leur. Bien évidemment tout dépend du film, mais en temps qu'assistant, j'organise les projections, je fais le lien avec les monteuses son, j'organise les échanges et les réunions VFX. Je suis présent à l'enregistrement des bruitages, parfois j'accompagne même l'enregistrement des musiques. On devient très vite la plaque tournante de la postproduction. En connaissant très bien le film, on est plus réactif et on a une vision d'ensemble. Je n'ai pas encore monté de long métrage, mais le monteur avec qui je travaille le plus me dit que m'avoir le long du film lui apporte beaucoup en terme de regard, d'échange autour du film et aussi comme soutien dans les situations de tensions. »

« Sur un long métrage, l'équipe de montage a été conservée du film précédent de la même réalisatrice. Il y avait donc une sorte de confiance initiale qui s'est établie. Avec ma cheffe, nous avons obtenu dès le départ que je serai présent tout le long du montage. Nous avons ainsi abouti à une première version dans les temps requis : une semaine seulement après la fin du tournage. Comme cela arrive souvent, la réalisatrice n'a pas été emballée par ce montage (qu'elle découvrait de but en blanc). Il faut dire que le film était compliqué dans sa structure. Mais il commençait déjà à se laisser deviner en filigrane. Nous avons eu à vaincre ce léger découragement et à avancer... Sur ce film, j'ai pu particulièrement travailler sur une séquence un peu plus "de création", à base d'archives, dont la place était assez importante mais qui n'avait été qu'esquissée au scénario.

La réalisatrice a parfois passé des demi-journées avec moi, dans ma salle, laissant ma cheffe travailler seule. Le montage lui aussi a fini par tenir (à une semaine près) le planning prévu.

Je précise que les repas nous étaient payés à hauteur de 16 €/jour : comme quoi ça n'est pas une légende, on travaille mieux le ventre bien rempli ! »

« Sur un des films que j'ai fait "au tarif", j'ai été très présent (entre 10 et 12 semaines) j'avais une salle en parallèle, je faisais des maquettes de génériques, parfois des pré-montages. Cette présence accrue fit que j'étais au courant de tout et suis devenu un interlocuteur de référence, entre le montage, la production, le montage son, le compositeur de musique, etc. Ce fut une expérience stimulante, valorisante, enrichissante, où je me suis nettement plus impliqué, et ce jusqu'au bout. Cela me fit voir autrement ce métier et ce qu'il contenait comme possibles. »

« ... C'était un film un peu spécial et pas comme les autres, car film documentaire d'archives, avec très peu de tournage. Donc un film de montage. À la base le directeur de postproduction m'indique que j'allais travailler sur le projet 3 semaines, pour importer les rushes et les trier. Mais une fois ces 3 semaines déroulées, la monteuse me rappelle et me demande si je peux revenir car d'autres rushes vont arriver. J'ai ensuite travaillé environ 6 mois sur ce projet étalés sur la durée totale du montage qui aura duré un an et demi environ. Ce fut globalement une très bonne première expérience. J'ai vraiment eu des responsabilités car la monteuse a pu — et su — m'en donner. Le dialogue entre nous était très bon sur toute la durée du projet, ainsi qu'avec le directeur de postproduction. »

« [...] Alors que débute le montage du film, il apparaît très vite que la quantité de rushes est bien plus importante que prévue. Trois caméras couvrent les jeunes comédiens qui improvisent parfois. Le monteur s'adresse alors au réalisateur (et producteur) et demande à ce qu'on revoie mon planning pour l'aider à pré-monter les séquences. La demande est acceptée très rapidement.

S'ensuivent plusieurs semaines de montage à quatre mains, un travail collaboratif qui s'avère très formateur, et joyeux. Une semaine après la fin du tournage, une première version de montage (de plus de 3 heures) est prête. Le réalisateur est dans l'ensemble très satisfait de ce premier jet : cette version de 3 heures servira de référence pour la suite du montage. Montage auquel j'ai assisté tout du long, mon chef continuant à m'envoyer ses séquences en cours de travail pour des rectifications, des recherches, des essais qu'il n'a pas le temps de faire.

J'ai donc suivi tout ou presque des étapes de ce montage-fleuve, ainsi qu'une bonne partie du travail de suite de la postproduction. *In fine*, mon chef m'a remercié et m'a dit qu'il n'aurait jamais pu tenir les délais sans cette intervention. »

Paroles de cheffes monteuses et chefs monteurs

« Avant de passer monteuse, j'ai travaillé pendant deux ans en tant qu'assistante. Sans parler de la précarité de ce poste (toujours des petits contrats, souvent appelée la veille pour le lendemain...) je n'ai jamais pu suivre le montage sur toute sa durée. Je ne travaillais qu'au début ou à la fin du montage. Ce qui est donc très compliqué voir impossible pour se former au montage. Ensuite, pendant la période de montage, j'étais en contact avec ma cheffe qui avait aussi besoin de parler du montage à quelqu'un qui connaissait bien la matière. L'assistant monteur fait partie des personnes qui connaissent le mieux les rushes, tant esthétiquement que techniquement.

Aujourd'hui en tant que jeune monteuse, je n'ai encore jamais pu travailler avec une assistante. Je dois assurer moi même la préparation du projet, la préparation des projections en cours de montage, les sorties finales, etc. Et c'est une grosse responsabilité qui s'ajoute à celle du montage en lui-même. J'ai souvent manqué d'interlocuteur au montage, un regard autre que celui du réalisateur, et j'ai aussi manqué de soutien "technique" (nettoyage des sons, ajouts de bruitage, maquettage d'effets, etc.) toutes ces tâches qui, si elles sont exécutées par un assistant en parallèle du montage, nous font gagner beaucoup de temps, d'énergie et d'efficacité. Selon moi, l'assistant monteur est un rôle clé dans la fabrication du film, peu valorisé, et dont on n'exploite malheureusement pas assez les compétences ! »

« Depuis la généralisation du montage virtuel, depuis que je suis monteuse donc, je vois rétrécir comme peau de chagrin la place et la présence des assistants monteurs, et ce malgré la baisse régulière du coût des installations de montage. Même sur des longs métrages correctement financés, il me faut défendre âprement la présence d'un assistant monteur sur la durée du montage, comme si les producteurs n'en comprenaient désormais que la nécessité technique : préparation des rushes, et exports techniques... Sans même parler de la question pourtant essentielle de la transmission d'un métier, le rôle d'un assistant monteur va bien au-delà de la technique. Il, ou elle, "m'assiste", et donc m'aide dans mon travail de multiples façons : il me soulage de dizaines de tâches annexes (travail du son, maquettes et suivi des effets spéciaux, recherches musicales, prémontages, organisation et planning, pour n'en citer que quelques unes) et il me permet de me consacrer à ce pour quoi je suis engagée, monter un film en collaboration avec un cinéaste. Il nous libère la tête, nous fait gagner du temps, de l'énergie, et nous fait bien souvent des retours judicieux... »

« Il y a quelques années, sur un montage prévu sur 14 semaines et pour lequel je n'avais eu droit qu'à 8 semaines d'assistante, j'ai fait une expérience : j'ai noté toutes les heures de travail que je devais consacrer à du travail d'assistant (exports réguliers pour le musicien, pour les projections de travail, maquettes de VFX, etc.) et en les additionnant en fin de montage, elles se sont montées à 80 heures... Soit : 2 semaines ! 2 semaines payées à une chef monteuse pour faire un travail d'assistantat... Sans compter que les 14 semaines de montage prévues ont été largement dépassées. Non seulement le travail d'un assistant n'est pas uniquement technique, et ne se limite pas aux débuts et fins de montage, mais plus l'assistant est présent et intégré au projet, plus il est efficace et utile. [...] Quel coût représente-t-il par rapport au budget d'un film ? Si peu, finalement, par rapport à tout ce qu'il apporte, et qui ne se chiffre pas. »

« Pour une série documentaire de 8 films qui nécessitait un assistant à temps complet (vu l'organisation complexe des projets, l'importance des archives et des rushes...) la production m'a imposé de choisir des stagiaires conventionnés et donc, le plus souvent, inexpérimentés et... incompetents, et pour des périodes de travail fantaisistes. À ma charge de les former aussi souvent qu'il fallait en changer. Je n'ai pas tenu longtemps et j'ai fini par obtenir une seule et même stagiaire mais à mi-temps seulement. Je ne le referai plus dans ces conditions. Ce manque d'accompagnement a créé un stress permanent et m'a donné un travail phénoménal de vérification et de formation alors que le temps de montage était déjà très serré et que j'aurai eu besoin d'un-e assistant-e confirmé-e. »

« Je suis monteuse de documentaires, soit pour la télévision (France 3, ARTE ...) soit pour des festivals), et à part quelques prods qui comprennent l'importance du travail d'assistantat, je dois me battre sur chaque film pour :

- décliner les appels du pied qui me sont fait pour que je fasse l'ingest et la synchro moi-même ;
- expliquer que c'est un métier qui exige un vrai savoir faire et de l'expérience et que non, le réalisateur ou le stagiaire prod ne peuvent pas le faire (pour de vrai, j'entends ça 80 % des fois) ;
- imposer un·e assistant·e que je connais, qui connaît mes habitudes de travail, et en qui j'ai confiance. »

« Pour les sorties d'une série documentaire que j'ai montée, j'ai pu in extremis obtenir que la stagiaire vienne un jour supplémentaire pendant les pauses de montage pour faire le relevé d'archives. Il a fallu qu'elle soit formée par un assistant pour prendre en charge cette confo que je ne voulais pas faire et pour laquelle la production refusait d'engager une personne compétente. Bien sûr, il y a eu des problèmes, des erreurs, que j'ai pris en charge gratuitement lorsque le montage a été terminé. Mais comme toujours, on y est arrivés. [...] J'aurais au minimum aimé avoir un·e assistant·e à temps complet avec sa salle. Une personne compétente, qui aurait organisé, planifié, anticipé et pris en charge le dialogue avec production, graphiste, documentaliste, commande d'archives, musicien, prise de RV pour ITW de tournage qui se sont faites au cours des tournages, etc. »

« [...] Au niveau des conditions, en tant que monteuse, je suis toujours très attentive à faire un travail en amont avec la production pour prévoir une fourchette de durée de temps de travail nécessaire (large), rappeler qu'il existe des tarifs syndicaux, et préciser, dans le cas où je travaille avec mon super assistant qui a de la bouteille, qu'il prend plus cher parce qu'il est très bon. Je préfère prendre les devants — vu que je suis plus en position de force — plutôt que de laisser l'assistant se dépatouiller avec la production — avec le rapport hiérarchique inégal qu'on connaît. Je ne fais que reproduire ce que j'ai eu la chance de vivre en tant qu'assistante en long métrage au début de ma carrière, où mes chef·fe·s faisaient la même chose, c'est à dire : négociaient d'abord les meilleures conditions pour leurs assistants puis surveillaient qu'on était bien traités, quitte à monter au créneau (sur le travail de nuit, les heures supp., etc). »